



COMITE DEPARTEMENTAL
DE CHAR A VOILE
DU PAS DE CALAIS



A NEUFCHATEL HARDELOT, le mardi 26 mars 2010

COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLEE GENERALE

DU VENDREDI 12 MARS 2010

Présents : Jean-Bernard BACQUET, Anne-Marie QUETU, Nathalie DEVIGNE, Michel AUBRY, Albert DELEPIERRE, Bertrand LAMBERT, Christophe HERBIN, Martial SANDRAS, Philippe NOEL, Grégory RIBERY, Marc TIBERGHYEN, Thierry PICQUE, Alain MAGNIN, LOEUILLET.

Excusés : Daniel WASELIN (pouvoir donné a Philippe NOEL) et Robert HAIRON.

Ordre du jour : Bilan moral
Bilan financier
Questions diverses

Ouverture de l'assemblée à 19 h 15.

BILAN MORAL :

Le président du comité départemental de char à voile du pas de calais Jean-Bernard BACQUET ouvre la séance et souhaite la bienvenue au président de la ligue Alain MAGNIN ainsi qu'au président du comité départemental du nord.

Le président fait un rapide bilan de sa première année passée aux commandes du comité, il précise que suite a ses problèmes de santé qui l'ont ennuyé une bonne partie de l'année, le comité n'a pas été très actif et que l'on a gérer l'urgence afin de préserver le fonctionnement du comité.

Il passe ensuite la parole au trésorier.

BILAN FINANCIER :

Le trésorier a rappelé qu'il avait reçu les cotisations d'un montant de 50 € de dix clubs, soit un total de recette 500 €. Il constate que les actions menées durant l'année 2009 entraînent un déficit du compte d'environ 5000 €. Ceci n'est pas dramatique pour l'instant car grâce aux réserves, nous avons pu équilibrer les comptes et donc ne pas avoir de dettes.

Le trésorier nous précise que les réserves sont de 21000 €, il constate également que si le comité n'obtient pas de subvention, les réserves vont vite disparaître.

Avant de passer au vote du bilan financier, une question est posée sur le remboursement des frais de stage du championnat de France. Le président répond qu'il étudiera la question avec Daniel WASSELIN.

On passe au vote du bilan financier.

Résultat : Unanimité moins une voix.

QUESTIONS DIVERSES:

Albert DELEPIERRE du club nautique de Merlimont constate que le document de location des chars du comité ne doit pas faire apparaître le nom de l'utilisateur mais seulement le club qui le prend en charge.

Le secrétaire répond que pour cette année, les différents clubs concernés peuvent supprimer la partie concernant le pilote sur la convention et de les lui renvoyer par courrier.

Le vice président Christophe HERBIN pense que les chars du comité devraient être mis à disposition gratuitement.

Le président répond qu'il n'y est pas favorable car cela représente la seule source de revenu du comité avec les cotisations des clubs.

Bertrand LAMBERT fait un bilan sur l'utilité du site charavole62.com, il indique que le site est devenu une référence nationale avec ses 250 à 300 connexions par jour voir 700 par jour lors d'événement sportif tel que les championnats d'Europe. Bertrand précise que le site reste ouvert à tous et pour qu'il reste vivant, il faut que les actualités (exemple les photos) arrivent dans les 24 heures afin de faire le jeu de l'actualité.

Bertrand a également fait le constat que pour les nouveaux arrivants dans le monde du char à voile, les gens ne connaissent pas l'adresse du site, pour remédier à cela, il faudrait peut être créer une carte de visite pour faire connaître le site.

Le comité a décidé aussi de faire une action de mise en valeur des chars mis en location dans les clubs. Pour cela une campagne de photos sera effectuée lors des compétitions.

Le secrétaire pose la question : qu'est ce que l'on fait à propos de la demande de subvention du CNDS qu'il faut rendre pour le 25 mars 2010. Le secrétaire précise que suite aux diverses réunions d'information du CNDS, le rôle de tête de réseau joué par les comités départementaux et les ligues devient prépondérant pour l'obtention de subvention. Le rôle du comité est de recenser les besoins matériels des différents clubs par rapport aux différents publics cibles.

L'assemblée réunie décide de mettre en place différentes actions dont les thèmes suivent :

Action N°1 :

Développer la pratique du char à voile par les féminines, pour cela il faut mettre en place des minis stages de découverte du char à voile en vue de les amener vers la compétition.

Pour réaliser cet objectif, le comité départemental a besoin de ce constituer une flotte de chars pour les différentes catégories d'âges :

- Des SMARTYS pour les poussins et les benjamins.
(1 pour le club de Merlimont)
- Des MIN 4 pour les minimes et les cadets
(2 pour le club de Boulogne sur mer, 2 pour le club d'Hardelot, 2 pour le club de Camiers et 1 pour le club de Merlimont)
- Des PROMOS pour les juniors et les espoirs.
(1 pour le club de Marck, 1 pour le club de Camiers et 1 pour le club du Touquet)

Action N°2 :

Développer la pratique du char à voile pour les personnes handicapées.

De nombreux clubs de la cote d'opale doivent répondre à des demandes de personnes handicapés ou mal voyantes qui désirent découvrir le char à voile avec un accompagnateur.

Pour réaliser cet objectif, le comité départemental a besoin de ce constituer une flotte de chars BIPLACE. Les clubs demandeurs sont Hardelot et Merlimont (1 chacun).

Action N°3 :

Poursuite de l'action de la pratique du char à voile en toute sécurité pour les jeunes scolaire. Pour cela il faut mettre à la disposition de ces jeunes des casques, des combinaisons et ainsi pouvoir créer une émulation sportive par la création d'un mini championnat scolaire. Lors de ce championnat on mettra en place des interventions sur les thèmes de l'hygiène, de la diététique du sport, le dopage et la sécurité.

(Pour cela une demande de 30 casques, de 200 paires de lunettes et une trentaine de plots de signalisation).

Action N°4 :

Afin de faire vivre notre sport, il est nécessaire de maintenir la formation complémentaire des cadres, pointeurs et juges et arbitres et des pilotes.

Pour réaliser cette action, le comité départemental a besoin de matériel pédagogique et de formateurs.

Action N°5 :

Le développement de la pratique du char à voile pour les familles implique une information importante sur le milieu naturel qu'ils utilisent et sur le respect du milieu et des autres utilisateurs. Il est donc nécessaire de créer des plaquettes de communications mises à la disposition des pratiquants.

Action N°6 :

Action de partenariat entre le club de Merlimont et le collège d'Hucqueliers.

Le secrétaire précise que les clubs peuvent toujours faire une demande de subvention auprès du CNDS pour des actions particulières au club. Mais les clubs doivent obtenir l'avis favorable du comité pour pouvoir déposer leurs dossiers.

Pour que le comité puisse examiner les différentes demandes et rendre son avis, il faut impérativement que les dossiers soient envoyés chez le secrétaire pour le 9 avril 2010 délai de rigueur, après les dossiers seront refusés.

Une discussion a eu lieu sur la nécessité de changer le logo du comité, après la présentation de la maquette d'un nouveau logo, il a été décidé que le coût serait trop élevé et que les finances du comité ne le permettraient pas.

A la fin de l'assemblée, on a eu l'intervention de Thierry PICQUE pour la ligue, celui-ci a précisé que la ligue a renouvelé les membres de l'équipe technique régionale dont le responsable est Thierry PICQUE, les coordinateurs sont Henri DUREZ et Nathalie DEVIGNE, pour la commission des entraîneurs on a Hubert QUEVAL et pour la commission d'arbitrage on Didier DEVIN.

A la fin de cette intervention, le président du comité a remercié les participants et les a invités au pot de l'amitié.

Le président du CD 62
JB BACQUET

Le trésorier
M AUBRY

Le secrétaire
Marc TIBERGHEN
22 avenue de l'Yser
62360 Condette